

COMPTE RENDU
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ACADÉMIE DE TOURAINE

Tenue à TOURS, Chapelle Saint-Libert. 37, Av. André Malraux,
le lundi 11 octobre 2021

Étaient présents : ALARY Éric, AUDIN Pierre, BASTARD Laurent, BEDON Robert, BODY Jacques, CATTELIN Jacques, COUDERC Jean-Mary, DESBONS Pierre, FORESTIER Richard, GARCIA Michel, JUDE Jean, JUDIC Bruno, LETURCQ Sandrine, MANSON Marie-Louise, PORHEL Jean-Luc, POULIQUEN Sylvie, POURCELOT Léandre, RIDEAU Marc, ROUILLAC Philippe, ROULEAU-LECLERC Annick, SANDLER Jean-Bernard, SCHWEITZ Daniel, TOUATI François-Olivier, VEZIN François, VONS Jacqueline, WEIL François.

Étaient représentés : AQUILON Pierre, ARDOUIN-WEISS Idelette, AUBERT Didier, BARIN Francis, BARTHÉLÉMY Catherine, FLEURY Gérard, LAUTMAN Jean-Pierre, LE ROUX François, MAUCLAIR Fabrice, MAUREL Hélène, POTTIER George-François, SIMONDON Nathalie, THOMAS Évelyne, WATIER Hervé.

Absents : AUBERT Jean-Pierre, AUDIARD Michel, BARRIER Pascal, CABANIS Emmanuel-Alain, CRECHE Joël, GARCIA Joëlle, GRISWARD Joël, JACQUET Alain, LEBRANCHU Yvon, LEPRINCE Élisabeth, MAUPIN Olivier, MOREAU Jean-Luc, PACQUETEAU Jean-Marie, PETITFRÈRE Claude, PIERRE Jean-Louis, REBER Christian, RICHARD-PAUCHET Odile, SURRAULT Jean-Pierre, TÓTH Ferenc, TOULOUSE Gérard

Michel Garcia, Président de l'Académie, ouvre la séance à 15 heures et présente le rapport moral.

PRÉAMBULE (par Michel Garcia)

Avant toute chose, je tiens à remercier, en notre nom à tous, la Société Archéologique de Touraine et son président, Yves Cogoluègnes, d'avoir bien voulu accueillir notre assemblée générale dans sa superbe salle Saint-Libert. Qu'ils soient remerciés pour leur aide et pour l'extrême bienveillance qu'Y. Cogoluègnes a toujours manifestée à l'égard de l'académie et de son président.

Pendant l'année écoulée, nous avons déploré le décès de deux confrères, Jacques Puisais et Jacques Saint-Cricq, tous deux membres fondateurs de l'académie. Ce sont deux personnalités prestigieuses, l'une dans le domaine de l'œnologie et du goût, l'autre dans celui de la presse, qui nous quittent. J'ai adressé aux familles les condoléances de notre compagne. À côté de ces deux pertes, je voudrais mentionner celle, survenue brutalement, de Pierre-Marie Adam, membre des Amis de l'académie et collaborateur dévoué et efficace de notre archiviste-bibliothécaire. J'ai souvent eu l'occasion de le côtoyer aux Amis de Rabelais et de la Devinière et d'apprécier sa personnalité attachante. En leur mémoire, je vous invite à respecter une minute de silence.

RAPPORT MORAL (par Michel Garcia)

À cause de la pandémie, les relations entre les membres du Bureau ont été limitées à des échanges d'e-mail entre la fin octobre 2020 et le mois de février 2021. Devant la persistance d'une situation sanitaire qui ne laissait pas prévoir d'accalmie à court terme, nous avons finalement décidé de recourir à des visioconférences. La première a eu lieu le 12 février. Pourquoi si tard ? Certes, il nous a fallu nous familiariser avec cette technique mais, plus profondément, l'interruption de toute activité réunissant plusieurs personnes en un même lieu, qui plus est fermé, nous a plongés dans un profond désarroi. Que pouvions-nous espérer, alors que tout le pays se trouvait confiné ? Nous avons courbé l'échine, en espérant, sans y croire vraiment, que la situation s'éclaircirait bientôt. En attendant, chacun faisait de son mieux pour pouvoir accéder au vaccin, ce qui ne fut pas toujours facile. Un autre motif d'anxiété concernait l'état de santé de nos membres et de leurs conjoints, dont une majorité était plus exposée, du fait de son âge, à attraper le virus. Pendant ces longs mois de confinement, nous eûmes à déplorer un seul décès du fait du covid, celui de Jacques Puisais, qui eut la malchance de devoir être hospitalisé pour une mauvaise chute et c'est à l'hôpital qu'il contracta le virus.

Pour maintenir un lien entre nous et pour persuader chacun que l'académie suivait son cours malgré les vents contraires, j'ai rédigé cinq lettres aux académiciens (2 novembre et 1^{er} décembre 2020, 10 janvier, 3 février et 26 mai 2021). En les relisant, je m'aperçois que j'y fais de louables efforts pour varier les sujets et éviter un ton trop grave. Mais elles me font l'effet, après coup, plutôt que d'une lettre d'information, d'une bouteille à la mer, tant j'y laisse percer le désir d'avoir, comme on le dit, un retour de la part de leurs destinataires. Malheureusement, de retour, il n'y en eut guère de spontané.

Dans cette même intention consistant à chercher à établir un dialogue avec les académiciens, j'ai mis à profit ces mois de relative interruption pour rechercher le contact avec les membres de notre académie et, plus particulièrement, avec ceux que je n'avais jamais rencontrés auparavant. Il faut l'avouer, les occasions sont rares pour les académiciens de se voir et d'échanger entre eux. Il y a, bien sûr, les conférences, mais, outre que nos membres n'y assistent que pour autant que les sujets exposés les intéressent, les contraintes liées à l'utilisation d'une salle ou d'un amphithéâtre partagé par d'autres usagers ne nous laissent guère d'autre possibilité que des échanges dans le vestibule avant la séance ou une conversation sur le trottoir, lorsqu'elle est finie. Ce ne sont pas des conditions idéales.

Je dois dire que les échanges, généralement téléphoniques, se sont très bien passés, au-delà même de ce que j'espérais. Au cours de ces conversations, nous avons appris à mieux nous connaître (je dis « nous » parce que je ne m'en suis pas tenu à un rôle d'inquisiteur), à découvrir des goûts partagés, des expériences communes. Surtout, il me fut donné de prendre une plus juste mesure du rapport que nos consœurs et confrères entretiennent avec l'académie et des raisons parfois personnelles (maladie, âge, difficulté à se déplacer) qui les tenaient éloignés de nos activités. Contrairement à ce qu'une constatation simplement comptable pourrait laisser supposer, - je veux parler des cotisants retardataires -, il n'y a parmi eux, sauf exception, aucun indifférent.

Dès lors, se pose la question de savoir pourquoi les échanges entre nous sont si peu intenses, c'est-à-dire, en fin de compte, comment chacun envisage sa qualité d'« académicien », quel degré d'implication cela représente pour ceux de nos membres qui ne sont pas tenus à une activité précise, contrairement aux membres du Bureau et à ceux qui apportent leur contribution à certaines de ces activités (comité de lecture). C'est un vaste sujet, sur lequel je serais bien en peine d'émettre un avis tranché. Cependant, j'ai la conviction que, dans l'ordre des préoccupations de chacun concourent plusieurs facteurs : pour certains, les devoirs de la vie active ; pour d'autres, la poursuite de travaux poursuivis après la retraite ; pour la plupart, le sentiment d'une dispersion des centres d'intérêt propres à une compagnie qui a pour objet de

recouvrir le spectre le plus large possible de la vie culturelle de la cité. Ces facteurs, souvent concomitants, laissent peu de place à une collaboration active des académiciens car, à tort ou à raison, elle représente à leurs yeux une surcharge de travail jugée excessive, pour laquelle ils se sentent, de toute façon, peu motivés.

Pour en sortir, - car il faut en sortir, si l'on veut que l'académie remplisse pleinement la fonction qu'elle s'est assignée -, il faut s'éloigner de ce niveau personnel et promouvoir une approche plus collective. Il me semble qu'il serait plus facile, plus intéressant et plus efficace aussi, à nos consœurs et confrères d'œuvrer ensemble qu'individuellement. C'est dans ce sens, me semble-t-il, qu'il faut chercher.

Selon quelles modalités pratiques ? J'en suggérerai quelques-unes. La première serait que, chaque année, un certain nombre de nos conférences soit proposé collectivement par certains d'entre nous. Par ailleurs, comme notre Trésorier aura l'occasion de le préciser, si nous adoptons le principe de l'exercice coïncidant avec l'année civile, la rentrée de septembre sera privée d'un événement aussi fédérateur que l'est l'Assemblée générale. Pourquoi ne pas prévoir, pour combler ce vide, une rencontre ou un colloque d'une demi-journée sur un sujet précis, dont les actes seraient éventuellement publiés dans les *Mémoires* ? On peut aussi imaginer que l'académie soit régulièrement informée, selon une modalité à définir, des événements d'importance qui auraient lieu dans les différents domaines de recherche. Enfin, certains travaux remarquables pourraient être publiés sur notre site, dans les *Mémoires* ou dans la collection des *Cahiers de l'académie*.

Ces initiatives impliqueraient un minimum de concertation entre tous les membres d'un même champ de recherches, quelque chose qui, en fin de compte, se rapprocherait assez de la pratique des commissions qui figure traditionnellement dans les statuts des académies. On peut même imaginer que les réunions préparatoires pourraient se tenir rue de la Fosse-Marine (à deux pas de l'arrêt de tram Christ-roi), ce qui permettrait à nos membres de fréquenter un peu plus assidûment les 28 m² que la Ville de Tours met gracieusement à notre disposition et qui sont, pour l'instant, le seul local que nous ayons en propre.

J'ai déjà évoqué les Lettres aux académiciens. Pour les autres activités, je vous renvoie aux rapports que vont vous présenter mes confrères du Bureau. En ce qui me concerne, j'ai veillé à maintenir une relation suivie avec d'autres académies. C'est ainsi que je me suis rendu à Angers, le 11 juin dernier, pour suivre cette journée consacrée au cheval, pendant laquelle Léandre Pourcelot fit, au nom de notre compagnie, une communication remarquée. La prochaine rencontre aura lieu à Orléans, les 18 et 19 juin 2022, sur le thème « Une académie à la campagne », pour laquelle Pierre Desbons a accepté de présenter une communication, dont il nous parlera. Il est très important que nous soyons présents dans ce genre de rencontre, de même qu'à la Conférence nationale, car cela contribue à compenser, dans un espace géographique plus large que la seule Touraine, notre relatif manque de notoriété au niveau local. J'ai d'ailleurs regretté que personne ne se soit proposé pour intervenir dans les manifestations chargées de commémorer le Congrès de Tours de 1920, conçu et planifié par François-Olivier Touati. Je pense qu'il aurait apprécié ce geste de la part de ses confrères. Mais il nous faut bien constater que les initiatives, dans ce domaine, émanent exclusivement de membres du Bureau : autre sujet qui mériterait réflexion. En revanche, je viens d'apprendre que notre confrère Richard Forestier avait proposé un sujet de communication pour le colloque de la CNA, qui se tiendra à Caen du 5 au 8 octobre 2022, sur le thème : Intelligence artificielle, neurosciences, biotechnologies : vers quel Humanisme ? Je me réjouis que, grâce à cette initiative, notre académie y soit représentée.

Mémoires

Vous avez entre vos mains le nouveau volume des *Mémoires*. Il ne vous a pas échappé qu'il est nettement moins volumineux que les précédents. La raison en est que, comme l'essentiel de son contenu est constitué par les textes des conférences prononcées lors de nos séances mensuelles, la suspension de plusieurs d'entre elles a réduit considérablement cet apport habituel. Comme à toute chose malheur est bon, cela nous a donné l'occasion de sortir de cette dépendance trop étroite et d'élargir le matériau de base. La séance décentralisée de Montoire n'ayant pas pu se tenir, nous avons publié les conférences de Bernard Diry et de Jean-Jacques Loisel, qui auraient dû être présentées à cette occasion. Il nous a semblé aussi qu'on pouvait créer de nouvelles rubriques régulières, en particulier une rubrique consacrée à l'histoire de l'académie et de la Société d'Agriculture, qui l'a précédée. Daniel Schweitz y publie un texte qui en appelle beaucoup d'autres, de sa plume ou d'autres auteurs. Dernière innovation : le numéro du volume est désormais imprimé aussi au dos, ce qui facilite le rangement.

La question se pose aussi de savoir si nous devons changer la date de sortie du volume pour tenir compte de l'adoption de l'exercice annuel proposée par Robert Bedon. Il semble que cela soit nécessaire parce qu'on ne peut dissocier le paiement de la cotisation, qui intervient lors de l'AG, de la remise du volume, qui matérialise en quelque sorte l'appartenance à l'académie. Si donc l'AG se tient dans le courant du premier trimestre de l'année civile, le volume des *Mémoires* devrait être prêt pour cette date. Pour tenir compte des délais de fabrication, ceci implique que les textes retenus soient ceux des conférences prononcées d'octobre à juin, alors qu'aujourd'hui, on publie ceux des conférences de l'année civile. En somme, on inverserait le critère chronologique entre la tenue de l'AG et la publication des *Mémoires*. Pour le prochain volume, cela signifierait concrètement qu'on publierait les textes des conférences qui ont eu lieu depuis mars 2021 (premières visioconférences), ce qui ne devrait pas entraîner de conséquences particulières, puisque quatre de ces conférences (Coustham, Busutil, Pourcelot et Itti) ont déjà été publiées.

Pour les activités qui ne relèvent pas directement du président (Secrétariat, bibliothèque), je demande à chaque responsable de les commenter. Puis, ce sera au tour du trésorier d'exposer les comptes.

Réorganisation du Bureau

Bureau actuel

Président : Michel Garcia

Vice-présidents : Jean-Mary Couderc, Léandre Pourcelot, Jean-Bernard Sandler

Secrétaire : Marc Rideau

Secrétaire-adjoint : Pierre Desbons

Trésorier : Robert Bedon

Trésorière-adjointe : Jacqueline Vons

Archiviste-bibliothécaire : Daniel Schweitz

Conseillers : Jacques Body, Hélène Maurel-Indart, Jean-Luc Porhel

Nouveau Bureau

Présidents d'honneur : Jean-Mary Couderc et Hélène Maurel-Indart

Président : Michel Garcia

Vice-présidents : Léandre Pourcelot, Jean-Bernard Sandler et Marc Rideau

Secrétaire : Pierre Desbons

Secrétaire-adjointe : Sandrine Leturcq

Trésorier : Robert Bedon

Trésorier-adjoint : vacant

Archiviste-bibliothécaire : Daniel Schweitz

Responsable des publications : Jacqueline Vons

Membre invité permanent : Jean-Luc Porhel

Élection de deux nouveaux membres

Catherine Beaumont

Études vétérinaires à Alfort, où elle obtient le doctorat vétérinaire.

Docteur en génétique de l'Université Paris-Sud (Paris XI)

Habilitation à Diriger des recherches à l'Université François Rabelais

De 1988 à 2008, elle dirige l'équipe UMR INRA 0083, Biologie des oiseaux et aviculture

De 2009 à 2021, elle préside l'INRA Centre Val de Loire : 1000 personnes, dont 743 agents INRA sur les sites de Tours-Nouzilly, Orléans-Ardon et Bourges-Osmoy.

Depuis avril 2021, Vice-présidente « Recherche » pour la biologie et la santé, les sciences et la technologie à l'Université de Tours.

Alain Le Mouée

Il travaille dans le secteur bancaire de 1973 à son départ à la retraite.

Depuis de nombreuses années, il occupe le poste de trésorier dans plusieurs associations (aux Amis de l'académie depuis 5 ans) et a accepté d'être commissaire aux comptes de l'académie ces dernières années.

Il pratique la photographie et est devenu un excellent spécialiste de la macro-photographie. Il donnera une conférence sur ce sujet, lors de la prochaine séance de l'académie. Il a plusieurs expositions à son actif.

Projets engagés ou envisagés

Conférences mensuelles (Marc Rideau)

Entretien du site web (Pierre Desbons)

Archives et bibliothèque (Daniel Schweitz)

Séance délocalisée de 2022

En principe, son organisation à Loches était prévue pour 2022, mais notre consœur Sylvie Pouliquen, directrice du musée Descartes, et notre confrère François Vezin nous font une proposition alternative, celle de nous retrouver à Descartes, où l'académie ne s'est pas rendue depuis plus de dix ans. Le programme qu'il nous proposent est alléchant : séance du matin dans le cinéma de la ville, avec projection d'un téléfilm sur le philosophe, suivi de deux conférences ; déjeuner en centre-ville ; l'après-midi, visite du musée, de la maison de René Boylesve, de l'église Balesmes et de ses pierres d'attentes. Il ne faut pas incommoder nos amis lochois, mais il faut bien reconnaître que l'organisation de cette journée à Loches présente quelques inconvénients, tandis que dans une commune de la dimension de Descartes, les équipements accueillants regroupés en centre-ville ne manquent pas, ni bien évidemment les centres d'intérêt. L'assemblée a classé le projet Descartes en premier lieu, et celui de Loches en second lieu. S. Pouliquen et F. Vezin ont assuré qu'on pouvait compter sur eux pour aider à l'organisation de cette journée.

Publications

Cahiers de l'academie. Notre confrère Jean Jude est en train de mettre la dernière main à son volume sur la vie musicale en Touraine de 1800 à 1950. Par ailleurs, Laurent Bastard prépare une édition des lettres à ces parents d'un jeune compagnon du tour de France (1892-1894), qui pourrait aussi être publiée par nos soins. C'est désormais notre consœur Jacqueline qui aura la responsabilité de ce secteur.

Communication

Sur proposition de Jacqueline Vons, est envisagée la possibilité de diffuser nos publications, en particulier les *chroniques de Touraine*, non seulement à nos membres et à ceux des Amis de l'academie, mais aussi à nos confrères d'autres académies.

Activités hors de la Touraine

Pour mémoire : réunion des Académies de l'Ouest à Orléans et Colloque de la CNA à Caen (5 au 8 octobre 2022)

Questions diverses

Local. Le dossier de demande de renouvellement de la convention concernant notre local de la rue de la Fosse-Marine a été adressé à la Ville de Tours, qui m'en a accusé réception. La commission compétente se réunira le 19 novembre prochain. Nous avons de bonnes chances d'obtenir ce renouvellement, il n'en reste pas moins que la question du local reste très problématique. Il est notoirement trop exigü et mal adapté à une association comme la nôtre. On ne peut s'y réunir qu'en petit comité et je nous vois mal y accueillir des confrères d'autres académies. Nous avons pu constater que notre académie est probablement la moins bien lotie de toutes celles qui constituent la Conférence nationale, lesquelles bénéficient généralement d'un espace dévolu au secrétariat, d'une bibliothèque et d'une salle assez vaste pour accueillir les réunions plénières, le tout dans un environnement favorable, puisqu'elles sont réunies dans des bâtiments de prestige où elles côtoient généralement d'autres sociétés savantes (cf. Angers, Bordeaux, etc.). Cette lacune porte un certain préjudice à la reconnaissance à laquelle notre compagnie peut légitimement aspirer, tant auprès des autorités locales, qu'auprès des autres académies et du public de nos manifestations en général. Il faut mener à ce sujet une

véritable réflexion et rechercher une solution aussi adaptée et pérenne que possible, auprès des institutions qui sont nos interlocuteurs naturels : Conseil départemental, Métropole, Ville de Tours. Pour moi, il y va de l'avenir de notre académie. C'est une question grave et qui doit être traitée de façon urgente. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues, tant il est vrai, que, dans ce domaine, rien ne remplace un contact direct avec les autorités politiques et administratives.

CONFERENCES 2020-2021 (par M. Rideau)

Cette année encore, par suite de la crise sanitaire, l'organisation de l'année académique a été perturbée et la journée décentralisée a dû être ajournée. Néanmoins, 13 conférences ont été présentées, les deux premières en présence du public, les autres en visioconférences *via* le logiciel TEAMS. Dans ce cas, des répétitions ont très souvent eu lieu avant la réunion définitive pour habituer l'intervenant à ce type d'exposé, ce qui n'a pas toujours empêché des événements imprévus tels que des défauts de transmission par INTERNET.

Le 16 octobre 2020,

Les deux conférences « en présentiel » ont été données dans la salle Charles de Gaulle mise gracieusement à notre disposition par le Conseil Général. La salle avait été spécialement aménagée pour diminuer les risques de contamination par le virus SARS-cov 2 (disposition spéciale des sièges, public limité, vitres de protection pour les conférenciers...)

Vincent COUSTHAM, Chargé de recherches à l'INRAE de Tours-Nouzilly, a d'abord évoqué les découvertes et perspectives d'une nouvelle discipline biologique, l'épigénétique, qui permet d'expliquer comment l'environnement peut modifier le fonctionnement des gènes, parfois sur plusieurs générations.



Paul BUSUTTIL, Maître de conférences honoraire de l'Université de Clermont-Auvergne a ensuite évoqué la vie du peintre Alphonse Viry, né à Pocé-sur-Cisse en 1832, dont l'œuvre, mal connue en France, est très appréciée de nos jours aux États-Unis.



Le 12 février 2021,

Léandre POURCELOT, Professeur émérite à l'Université de Tours et vice-président de l'Académie, a inauguré la première visioconférence. En exploitant les carnets de guerre de son père Paul René Émile, titulaire de la Croix de guerre, il a fait revivre la vie difficile des soldats, « chair à canon » pendant la Grande Guerre.

Le 19 février 2021,

Éliane ITTI, Agrégée de lettres classiques, docteur de l'Université Paris-Sorbonne, a comparé les techniques de traduction des auteurs anciens au XVIIe siècle en analysant les œuvres de Michel de Marolles, abbé de Villeloin, et celles d'Anne Le Fèvre Dacier, le premier traduisant vite, mais de façon peu fidèle, la seconde lentement et de façon précise.

Le 5 mars 2021,

Marie-Pierre ASQUIER, Membre de la Fédération nationale d'experts professionnels spécialisés en arts et de la Confédération européenne des experts en arts, a ravi l'auditoire par sa présentation qu'elle avait intitulée « Histoire la Chine à travers les bleus et blancs », illustrée par de superbes photographies de porcelaines chinoises.

Le 12 mars 2021,

Isabelle GIRAULT-RAYNAUD, Médecin endocrinologue, a évoqué la vie courte et pourtant voyageuse de Martin Grégoire, médecin tourangeau traducteur de Galien au début du XVIe siècle, ami de Jean Brèche, avocat au présidial de Tours.

Le 26 mars 2021,

Muriel MECHIN, Typographe qui a créé à Tours un musée de typographie rue Albert Thomas, a reçu ce jour-là le prix de l'Académie 2021. Le récipiendaire a été présenté par Jacqueline VONS, Enseignant-chercheur HDR honoraire du Centre d'études supérieures de la Renaissance. Il a évoqué les richesses de son musée, par exemple une presse à bras datant du XVIIe siècle. Jacqueline Vons a ensuite repris la parole pour parler de ce qui est connu de Christophe Plantin (1520-1589), peut-être né à Saint-Avertin, et auteur d'une bible polyglotte en 5 langues qui lui a coûté cinq années de travail.

Le 9 avril 2021,

Philippe ROINGEARD, Directeur de l'Équipe INSERM 966 « Morphogenèse et antigénicité du VIH et des virus des hépatites », qui bénéficie d'un laboratoire P3 permettant de manipuler les virus les plus nocifs, et équipé d'un microscope électronique, a parlé du virus causant l'hépatite C dont souffrent 70 millions de porteurs chroniques, Il a fait le point sur les recherches actuelles entreprises pour mettre au point un vaccin protecteur, dont ses propres travaux.

Le 23 avril 2021,

Anne AZANZA, Directrice du Service commun de documentation de l'Université de Tours, a raconté l'histoire de la création de l'université et celle, mouvementée, de la construction de la faculté des lettres, rue de Tanneurs, dont les projets furent nombreux et contradictoires.

Le 7 mai 2021,

La conférence d'Alain JACQUET, Président honoraire de la Société archéologique de Touraine évoquait l'histoire du Jeu de Paume « Roi des jeux et jeux des Rois » qui a laissé plusieurs expressions dans la langue actuelle (tripoter, tomber à pic, peloter, les enfants de la balle...), et les salles où se pratiquait ce jeu, dont celle de Chinon en cours de restauration.

Le 14 mai 2021

Michel de LANNOY, Maître de Conférences honoraire à l'Université de Tours, a présenté la vie d'un témoin et historien de l'enfer nazi, son propre oncle Joseph de La Martinière (1908-2003), un prêtre déporté Nuit et Brouillard. Arrêté à Gien en 1942, emprisonné dans plusieurs camps dont Dachau d'où il sera libéré par l'armée américaine, il sera décoré de la Légion d'Honneur par Edmond Michelet.

Le 21 mai 2021,

Catherine BEAUMONT, Directrice de recherches et Présidente du centre de recherches Val de Loire qui regroupe les sites de Tours-Nouzilly créé en 1966, celui d'Orléans créé en 1974, celui de Bourges-Osmoy et l'arboretum de Nogent-sur-Vernisson (soit près d'un millier de personnes), a présenté les axes de recherches actuels, et l'importance des partenariats, en particulier avec l'Université.

Le 28 mai 2021,

Dans cette dernière conférence, Marc POINTUD, écrivain et Président de l'Association Phares et Balises a parlé avec enthousiasme du patrimoine national que constituent les phares, mais aussi de la vie difficile des gardiens de phares. Cet élève de Jean-Mary Couderc vient d'ailleurs d'être nommé Chevalier du Mérite maritime pour son action en faveur de la valorisation de ces bâtiments.



VISIOCONFÉRENCES (par *Pierre Desbons*)

Onze conférences en distanciel du 12 février au 28 mai (hebdomadaire).

Logiciel Teams de Microsoft.

Fréquentation moyenne de 20 personnes, avec un maximum de 31 et un minimum de 9.

La fréquentation maximale de 31 a été pour la conférence de Mme Girault-Renault du 12 mars qui avait invité plusieurs de ses amis.

CHRONIQUES TOURANGELLES (par *Pierre Desbons*)

19 chroniques (numéros 18 à 35) publiées de septembre 2020 à septembre 2021. Cela fait une moyenne de 1,5 par mois.

9 auteurs soit une moyenne de 2 auteurs par chronique.

OUVRAGES NUMÉRIQUES (par *Pierre Desbons*)

Deux ouvrages :

Gérard Fleury : Les allégories des arts libéraux de Martianus Capella (Ve siècle) jusqu'au XX^e siècle. 33 pages

Richard Forestier : Art et humanité. Introduction à l'épistémologie artistique. 47 pages.

PRIX DE L'ACADÉMIE. (par *Pierre Desbons*)

Prix 2019 décerné à Dominique Tessier le 20 mars 2019 pour ses actions de préservation des plantes au sein du Conservatoire botanique qu'il a créé à St-Laurent-du-Lin

Prix 2020 décerné à Muriel Mechin le 26 mars 2021 pour son musée de la Typographie

Prix 2021 sera décerné à Jean-Claude Pestel le 19 novembre 2021 pour son travail sur la restauration des éoliennes Bollée.

COLLOQUE DES ACADÉMIES DE L'OUEST. (par *Pierre Desbons*)

Orléans, les 18 et 19 juin 2022, sur le thème « Une académie à la campagne »

Conférencier : *Pierre DESBONS*

Titre de la Conférence :

L'agriculture a-t-elle sa place dans nos académies ?

Résumé :

La plupart des Académies membres de la Conférence nationale des Académies sont héritières des anciennes Sociétés d'agriculture du XVIII^e et XIX^e siècles. Deux d'entre-elles ont conservé le terme dans leur intitulé (Aix et Orléans). Cependant, les thèmes relevant de l'agriculture ont quasiment disparu au profit des sciences, des arts, et des belles-lettres. Ne serait-il pas opportun de revisiter ce passé riche d'archives trop peu explorées, afin d'informer les jeunes générations et d'appréhender les défis contemporains de l'agriculture ? Au cours de cette conférence nous présentons les expériences menées par l'Académie de Touraine ainsi que par quelques autres académies.

Rapport financier de l'exercice 2020-2021

(par Robert Bedon)

Cette année encore, le niveau de nos finances demeure modeste.

Commentaire de l'exercice clos

ACADÉMIE DE TOURAINE Exercice de la période		ACADÉMIE DE TOURAINE du 01/09/2020 au 31/08/2021	
CHARGES		PRODUITS	
60. Achats		70. Produits d'activités	
Frais généraux (envois, plus matériel de bureau et de conférences)	194,03 €	Ventes de marchandises	
Prospectus et présence informative dans des lieux de culture	0,00 €	Vente de Mémoires de l'Académie (port inclus)	175,00 €
61. Prestations de services		Règlement des Mémoires par les Amis de l'Académie	850,00 €
Entretien et réparations		avances sur frais d'envois par 8 membres	48,00 €
Site Internet (Busson)	240,00 €	Vente des Souvenirs de Maurice Davau	420,52 €
déplacements de conférenciers	néant	<i>Prestations de services</i>	
62. Autres services extérieurs		74. Subventions d'exploitation	
Publicité et publications		1/2 Subvention Mairie de Tours	200,00 €
Impression des Mémoires XXXII, 2019 fin de versement	4 022,16 €	Subvention Conseil Départemental	0,00 €
Acompte Mémoires XXXIII, 2020	1 415,00 €	74. Subventions pour publication	
		Subvention DRAC	2 500,00 €
		1/2 Subvention Mairie de Tours	200,00 €
Déplacements de groupe organisé pour Loches: 600 €		75. Autres produits de gestion	
Avance pour l'autocar (exercice précédent)	<180,00>	50 cotisations à 45 €	2 250,00 €
Avance pour le restaurant (exercice précédent)	<420,00>	76. Produits financiers	
Frais bancaires	néant	Intérêts des livrets A et CCSL	8,31 €
63. Impôts et taxes sur le local		77. Produits exceptionnels	
Dont ordures ménagères et eau (5 versements)	801,60 €	Dons effectués par des membres	
65. Autres charges de gestion courante		Apparus sur le compte chèque	24,00 €
Cotisation à la Conférence Nationale des Académies	non demandée encore		
Assurance MAIF	160,82 €	78. Reprise sur provisions (Livret A)	157,78 €
67. Charges exceptionnelles	néant	Total annuel des produits	
		du 01/09/2020 au 31/08/2021	6 833,61 €
Total annuel des charges			
du 01/09/2020 au 31/08/2021	6 833,61 €		6 833,61 €
		donc, un bilan déficitaire de 157,78 €	
		et retour nécessaire du livret A	
		pour équilibrer notre trésorerie	
CCP	599,80 €		
Livret A	12473,87 €		
Livret CCSL	17,21 €		

Nos ressources.

Elles proviennent principalement

- des cotisations versées par les membres de l'Académie
- des subventions reçues.
- de la cession des *Mémoires* aux Amis de l'Académie et de quelques commandes émises par des bibliothèques
- des ventes du livre édité par notre Académie : les *Souvenirs d'un instituteur tourangeau. 1939-1945*, de Maurice Davau (1899-1993), qui a fait ses études à Loches, et qui, devenu instituteur, a occupé plusieurs postes en Indre-et-Loire, dont le dernier à La Riche.

S'y ajoutent quelques petites sommes : par exemple les intérêts des livrets.

Pour ce qui concerne les subventions, le Département ne nous en a pas accordé.

Au sujet des cotisations, notre Académie appartient à la série des associations d'intérêt général, donc déductible à 66%. L'attestation sur papier n'est plus nécessaire qu'en cas de nécessité, comme un contrôle fiscal. De la sorte, elle n'est envoyée que sur demande d'un(e) adhérent(e).

Nos charges.

Elles proviennent principalement de frais postaux et d'achats de matériel de bureau, du paiement de services concernant notre site internet, qui se montre de plus en plus utile à notre rayonnement international, ainsi que de l'édition des *Mémoires*.

La facture de la première se voit traditionnellement partagée en deux : fin du versement de la livraison de l'année (*Mémoires* 32, 2019), effectuée pour le jour de notre AG, et une avance sur la suivante (33, 2020), donc à insérer dans l'exercice 2020-2021. La fin du versement de cette prochaine édition sera portée sur l'exercice 2021-2022. Toute modification de ce paiement ainsi réparti bouleverserait gravement la présentation de nos finances dans les formulaires de demandes de subvention (double paiement une année). Donc, nous conservons cette présentation qui semble inhabituelle.

A ces charges et dépenses s'ajoutent habituellement les frais causés par notre journée de sortie annuelle, Il n'en a pas existé dans cet exercice (rappelons que dans le précédent des arrhes avaient été versés à la compagnie de cars qui allait transporter les personnes inscrites à cette journée, soit 180 €, et au restaurant sélectionné pour leur repas de midi, en l'espèce 420 Euros. Ces sommes demeurent pour le moment chez leurs destinataires, dans l'attente d'une nouvelle date pour cette journée de sortie, ou pour une demande de remboursement).

Au nombre des charges, vous voyez aussi celle qui sont liées à notre local. Il a fallu également régler la cotisation correspondant à l'assurance de ce local. En revanche, nous n'avons pas eu à régler celle, annuelle, de 350 Euros, demandée par la Conférence Nationale des Académies

Ainsi, cet exercice 2020-2021, du fait qu'il nous a manqué la subvention départementale (1000 €), et que la subvention municipale a été réduite de moitié (400 €), et malgré la vigilance du bureau sur les dépenses, s'est révélé un peu déséquilibré et il a fallu ramener des fonds depuis le livret A (157,78 €).

Un regard sur le haut du tableau vous montre quel était l'état de nos finances à la fin de l'exercice 2020-2021. Nous laissons en principe le moins d'argent possible sur le compte courant, et nous en mettons le maximum sur le livret A.

Commentaire du budget prévisionnel

ACADÉMIE DE TOURAINE		ACADÉMIE DE TOURAINE	
Budget prévisionnel		du 01/09/2021 au 31/08/2022	
CHARGES		PRODUITS	
60. Achats		70. Produits d'activités annexes	
Frais généraux (fournitures et envois)	750,00 €	Ventes de marchandises	2 215,00 €
pour d'autres besoins	200,00 €	Cession de Mémoires aux Amis de l'Académie	
		Autres cession de Mémoires de l'Académie	
61. Prestations de services		Ventes des Souvenirs de M, Davau	
Site Internet	270,00 €	Prestations de services	
Assurance	170,00 €	Sortie annuelle	2 100,00 €
Frais de déplacement de conférenciers			
		74. Subventions d'exploitation	
62. Autres services extérieurs		1/2 Subvention espérée de la Mairie de Tours	500,00 €
<i>Publicité et publications</i>		Subvention espérée du Conseil Départemental	1 000,00 €
Impression des Mémoires: fin de versement et avance		74. Subventions pour publication	
sur le paiement du volume suivant	6 050,00 €	Subvention espérée de la DRAC	2 500,00 €
Prospectus et présence informative dans des lieux de culture	150,00 €	1/2 Subvention espérée de la Mairie de Tours	500,00 €
Sortie annuelle (une fraction payée sur l'exercice précédent),	2 100,00 €	75. Autres produits de gestion	
et déplacements de conférenciers lointains		51 cotisations attendues	2 295,00 €
Frais bancaires	10,00 €	76. Produits financiers	
63. Impôts et taxes		Intérêts des livrets A et CCSL (110,00 €
Ordures ménagères et eau	970,00 €	(en baisse comme nos dépôts)	
dont le rattrapage probable des montants non réclamés		77. Produits exceptionnels	
65. Autres charges de gestion courante		78. Reprise sur provisions	
Cotisation à la Conférence Nationale des Académies	350,00 €		
67. Charges exceptionnelles			
susceptibles d'être causées par l'épidémie	200,00 €		
Total prévisible annuel des charges		Total prévisible annuel des produits	
du 01/09/2020 au 31/08/2021	11 220,00 €	du 01/09/2020 au 31/08/2021	11 220,00 €
		si toutes les subventions nous sont accordées	
	0,00 €		

Dans les produits, nous avons principalement les cessions de Mémoires, les cotisations, les paiements de la sortie annuelle (transport et restaurant) ainsi que les subventions. En ce qui concerne ces dernières, que nous espérons recevoir, ont été reportés les montants des exercices clos antérieurs où nous les avons obtenues, sauf pour la subvention de Tours, où nous demandons davantage (soit 1000 €) et qui nous en accorde habituellement un peu moins (800€).

Pour la sortie annuelle, il a été mis un compte répété dans la colonne des charges, mais nous avons déjà réglé 600 € (autocar et restaurant)..

Pour ce qui est des charges, l'hypothèse a été formée que les frais de port et le coût du site internet vont augmenter, entre autres à cause des envois postaux d'un certain nombre des livres de Maurice Davau, ce qui aura tout de même pour conséquence, il faut le souligner, un accroissement de notre rayonnement. Il ne faut donc pas le regretter, ni chercher à faire des économies de ce côté. Tout au plus convient-il de maîtriser cette augmentation.

Nous retrouvons le coût des Mémoires et la répartition traditionnelle : fin de versement du numéro de l'année d'exercice et avance portant sur le paiement du suivant.

Pour le reste, ont été supposés une augmentation des charges du local. En ce qui concerne la cotisation à la Conférence Nationale des Académies, son montant annuel de 350 Euros a été indiqué. Enfin, une petite somme pour des imprévus figure dans ce budget prévisionnel..

En conclusion, malgré la modestie de nos budgets, ces tableaux montrent que nous parvenons à concilier, au moins pour le moment, une activité et un rayonnement d'une certaine force, avec des charges et des dépenses qui restent maîtrisées.

Par ailleurs, la nature académique de nos exercices crée des complications et parfois même des difficultés de compréhension avec les administrations auprès desquelles nous déposons des demandes de subvention, et qui fonctionnent surtout selon l'année civile. Nous allons réfléchir à la façon dont nous pourrions éventuellement aligner nos exercices sur cette année civile, par exemple en allongeant la durée d'un proche exercice jusqu'au 31 décembre.

Tours, le 11 octobre 2021
Le trésorier : Robert Bedon

